

BAREME DES HONORAIRES

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

LOCATION A USAGE D'HABITATION

HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION

A la charge du bailleur.....30.00 € TTC

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET DE REDACTION DE BAIL

A la charge du bailleur.....7.5 % TTC du loyer annuel €

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET DE REDACTION DE BAIL

A la charge du locataire 8 €/ m² habitable en zone non tendue - 10 €/ m² habitable en zone tendue
12 €/ m² habitable en, zone très tendue *

HONORAIRES DE REALISATION D'ETAT DES LIEUX – Toutes zones

3 €/m² habitable à la charge du bailleur et 3 €/m² habitable à la charge du locataire

HONORAIRE DE REDACTION D'ACTE SEULE.....300.00 € TTC **

LOCATION A USAGE COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL

HONORAIRES DE LOCATION (avec rédaction d'acte)

A la charge du preneur.....5.00 % du loyer de la 1^{er} période triennale avec
un minimum de 1150.00 € TTC

HONORAIRES DE REDACTION BAIL COMMERCIAL

A la charge du preneur.....12.5 % du loyer annuel

HONORAIRES REVISION TRIENNALE

A la charge du preneur.....210.00 € TTC

HONORAIRE RENOUVELLEMENT DE BAIL

A la charge du preneur.....10 % du loyer annuel TTC

LOCATION GARAGE - PARKING

HONORAIRES DE LOCATION220.00 € TTC**

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION7.80 % TTC sur toutes les sommes encaissées

Les prix s'entendent TTC – T.V.A. : taux en vigueur 20.00 %

*La quote-part honoraire du locataire ne pourra jamais excéder la quote-part honoraire du bailleur.

**par moitié = ½ locataire et ½ propriétaire

ORPI Cabinet SOGEST – 27, boulevard Jean Rose – 77100 MEAUX

SARL au Capital de 10.000 Euros – Siret 383 882 966 00039 - Carte Professionnelle "Gestion Immobilière"

N° CPI 7701 2017 000 015 820, délivrée par la C.C.I. de SEINE ET MARNE,

Garantie GALIAN 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS